



PEB Échanges, Programme pour la construction et  
l'équipement de l'éducation 1998/05

## L'écologisation de l'école en Autriche

**Peter Posch**

<https://dx.doi.org/10.1787/506723656318>

# L'ÉCOLOGISATION DE L'ÉCOLE EN AUTRICHE

L'Autriche est l'un des dix pays qui participent à l'action de l'école en faveur de l'environnement (ENSI) du CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement) de l'OCDE. Commencé en 1986, l'ENSI est l'un des premiers projets internationaux qui promeut la recherche et le développement dans un projet ambitieux axé sur l'environnement. En Autriche, le programme "Écologisation de l'école" (ECOLOG) regroupe actuellement 22 établissements-pilotes, de l'école primaire au lycée technique.

## Qu'entend-on par "écologisation de l'école" ?

Pour la résumer en une phrase, l'écologisation consiste à modéliser l'interaction entre l'homme et son environnement sur le plan intellectuel, matériel, spatial, social et affectif de manière à obtenir une qualité de vie durable pour tout le monde. Cette définition met en évidence le fait que l'écologisation n'est pas une opération ponctuelle, mais bien une tâche permanente. De plus, elle ne concerne pas uniquement l'école, mais l'ensemble des institutions du corps social. Le terme "environnement" recouvre aussi bien l'environnement naturel et technique que l'environnement social et intellectuel.

De quelle manière les écoles s'y prennent-elles ? Leur action se place sur trois plans : pédagogique, social/organisationnel et technique/économique.

Au **niveau pédagogique**, l'école cherche à mettre en place des expériences pédagogiques stimulantes et enrichissantes et à associer les élèves à la réflexion, à l'action et à la sensibilité écologiques, aussi bien à l'école que dans leurs familles et communes. Ce processus se caractérise par un déplacement des priorités : la prédominance des tâches pédagogiques structurées par un savoir systématique s'efface au profit d'un recentrage sur les situations complexes et peu structurées de la vie réelle qui prêtent à controverse ; par un recul des disciplines individuelles au profit de la recherche interdisciplinaire ; par un passage de l'apprentissage passif de faits, de règles et de principes à une création active de savoir par les élèves et les enseignants dans le contexte local de leur action ; par l'adoption d'une attitude dynamique dans le modelage de l'environnement ; par la promotion d'une attitude critique et réfléchie vis-à-vis du stock existant de savoirs ; par le passage de la transmission "hiérarchique" des exigences pédagogiques à une participation active des élèves à la négociation des conditions de l'apprentissage, à la promotion de leur réflexion individuelle sur la qualité de cet apprentissage. L'accent est mis ici sur l'aspect

dynamique du concept d'apprentissage : les élèves n'acquièrent plus uniquement un savoir et des expériences pour le futur, mais définissent de manière constructive leurs conditions de vie et de travail dans le présent (Elliott, 1994, 1998).

Au **niveau social/organisationnel**, les établissements cherchent à mettre en place et à entretenir une culture de la communication et de la prise de décision et à instaurer un climat collectif caractérisé par l'estime et le respect réciproques. Cela implique pour les enseignants et les élèves un déplacement des priorités avec passage à la structure d'équipe et à la continuité sociale ; de la prédétermination des conditions à la négociation des règles contraignantes et à l'attribution de responsabilités aux élèves ; de l'ignorance de l'environnement social à la recherche active de contacts avec l'extérieur sur la base de la réciprocité.

Au **niveau technique/économique**, les établissements visent une utilisation écologiquement sensée et économique des ressources. Cela passe par des mesures visant à économiser les ressources ; à réduire les déchets ; à concevoir des espaces intérieurs et extérieurs respectant l'esthétique et l'écologie ; et à promouvoir des conditions de vie saines.

Les écoles écologiques sont des écoles qui agissent à ces trois niveaux. Elles créent un lien constructif entre les mesures qu'elles prennent sur les plans pédagogique, social/organisationnel et technique/économique et intègrent pleinement ces objectifs dans leur philosophie de l'éducation. En ce sens, l'écologisation implique par rapport à la qualité de l'environnement une sensibilité et un comportement spécifiques, des structures sociales et des résultats observables et quantifiables. Mais l'on peut dire également qu'il s'agit d'une vision élargie de l'éducation.

## Qu'y a-t-il de novateur dans le projet "Écologisation de l'école" ?

Sa nouveauté réside avant tout dans trois mesures de politique éducative à long terme. A un premier niveau – celui de l'établissement – il s'agit d'**un pas en avant par lequel on passe des initiatives individuelles éphémères à des structures écologiquement viables et à une combinaison d'actions pédagogiques, sociales et techniques/économiques**. A cet égard, l'écologisation peut être considérée comme une importante contribution au développement de l'école. Dans bien des cas, l'innovation scolaire résulte d'une initiative individuelle ou de l'initiative d'un groupe d'enseignants, de chefs d'établissement ou d'élèves fortement impliqués, ses résultats étant fonction de la motivation et de l'implication des uns et des autres. La plupart des innovations cessent de fonctionner le jour où

l'implication ou un soutien externe fait défaut. Il est rare que les innovations aient une incidence telle que l'ensemble de la culture d'établissement s'en trouve modifiée. Le programme d'écologisation vise donc dès le départ :

- à gagner à sa cause un "nombre critique" d'enseignants d'établissement par la persuasion, le bon exemple et une communication ouverte ;
- à passer d'une attitude de préoccupation passive à l'engagement actif et à créer les conditions d'une participation des parents et des élèves au processus de réflexion, de planification et de prise de décision ;
- à mettre en place une structure organisationnelle garantissant la qualité et la stabilité du processus d'écologisation ;
- à regrouper les initiatives existantes, recourir à des synergies et à les faire figurer dans le programme d'étude ;
- à susciter des attentes réciproques et une tradition par rapport aux attitudes et aux comportements souhaitables.

Au deuxième niveau – celui du système éducatif – il s'agit de franchir **le pas qui sépare l'expérience-pilote de l'intégration dans le système éducatif**. Cela implique l'élaboration d'une stratégie visant à diffuser aussi largement que possible les processus de développement écologique. Parmi les actions de réforme, nombreuses sont celles qui souffrent d'être cantonnées à un nombre limité d'établissements, généralement privilégiés, notamment du fait que l'investissement requis, en termes de formation et de ressources, ne peut pas être consenti sur une large échelle. Il convient de trouver une stratégie capable de stimuler et de soutenir la dynamique à l'intérieur des établissements, en y associant les enseignants, les élèves, le personnel administratif, le personnel de soutien, secrétaires et concierge notamment, et les parents.

Aucun thème ne se prête aussi bien à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une telle stratégie que l'écologisation de l'école, et ce pour plusieurs raisons :

- La quasi-totalité des établissements ont déjà engagé des actions dans ce domaine, essentiellement parce qu'ils sont à la recherche de nouvelles formules pédagogiques.
- L'opinion publique manifeste un grand intérêt pour ce type de développement. Les actions à dominante écologique donnent donc l'occasion d'établir des contacts avec des organismes extérieurs (l'administration communale par exemple, ou les organismes culturels, l'entreprise, etc.).

- Les établissements qui ont une action écologique en retirent à la fois une amélioration de leur statut et une certaine influence sur leur environnement. Ils ne sont plus uniquement en position de demandeurs par rapport aux prestations sociales, puisqu'ils peuvent alors faire valoir de manière efficace leurs demandes vis-à-vis du corps social.

L'élaboration d'une stratégie efficace visant à diffuser les initiatives dans le domaine de l'écologisation constitue une action novatrice dont l'incidence est susceptible d'aller bien au-delà de la simple écologisation de l'école.

Au troisième niveau – celui des compétences – il s'agit de franchir **le pas qui sépare la compétence d'une minorité d'enseignants et de gestionnaires d'une composante intrinsèque de la profession enseignante et de la gestion scolaire**. Une enquête sur la politique d'éducation à l'environnement en Autriche a montré que les pratiques innovantes apparaissaient rarement dans les centres de formation des maîtres, mais quasi exclusivement dans les écoles. Il a été constaté que la formation des maîtres était le point faible du système éducatif (House, Eide et Kelley-Lainé, 1994). Le second point à aborder dans le cadre du programme d'écologisation sera donc celui de la formation des maîtres. C'est ainsi qu'en Autriche, trois écoles normales et trois départements d'université s'approprient à élaborer et à tester des programmes capables d'assurer une préparation raisonnée à la pratique enseignante à partir de la philosophie éducative du programme d'écologisation. Ce programme comportera entre autres la participation des enseignants stagiaires à des actions d'écologisation dans le cadre de leur formation, ainsi qu'une coopération étroite avec les établissements qui ont fait preuve de dynamisme dans ce domaine.

### Le cadre de l'écologisation de l'école

Il faut que l'écologisation de l'école bénéficie d'un cadre approprié si l'on veut qu'elle devienne une composante à part entière du système éducatif. Trois facteurs méritent dans ce contexte une attention particulière : le système régional de soutien, le système des incitations et l'obligation faite aux établissements de s'engager dans un processus de développement autonome combiné avec une auto-évaluation.

### Le système régional de soutien

L'élaboration d'un système régional de soutien est l'une des tâches fondamentales des années à venir. En Autriche, on envisage pour l'instant trois phases de développement :

- Les 22 établissements participant à la phase pilote (1996-98) bénéficieront d'un soutien direct et d'une orientation de la part des membres de

l'équipe ENSI. Trente autres établissements ont des liens plus lâches avec le programme et sont informés des activités en cours.

- Un grand nombre d'établissements seront invités à participer au mouvement par le biais d'un concours national (1998-99). Au cours de cette phase, il sera également mis en place un système régional de soutien en vue de l'élargissement du programme.
- Au cours de la troisième phase, le programme d'écologisation touchera davantage d'établissements que les seuls participants au concours. Cette phase et les autres phases d'élargissement seront élaborées avec les animateurs du système de soutien. L'un des premiers objectifs à moyen terme est d'atteindre la masse critique, soit 15 pour cent environ des établissements, d'ici 2005.

Dans la perspective actuelle, le système de soutien aura une mission très importante : organiser la formation permanente et continue et – en liaison étroite avec ce qui précède – promouvoir l'échange d'expériences entre établissements de manière à tirer le plus grand parti possible du réservoir de compétences qui est en train de se constituer dans les écoles.

Les écoles doivent devenir les principaux agents de l'élargissement du mouvement et se montrer capables d'élaborer des profils spécifiques à l'occasion de leur participation. Par le biais de la communication et du soutien réciproque, les enseignants, les élèves et les chefs d'établissement concernés devraient être en mesure de tirer parti des processus d'écologisation sans qu'on leur impose quoi que ce soit. "Les innovations progressent par les rapports personnels" (House, 1994).

On part de l'hypothèse que, pour diffuser l'innovation, le développement d'une compétence professionnelle de communication prendra de plus en plus d'importance quoi qu'il advienne du programme d'écologisation. Le programme "Les maîtres parlent de leur pratique", qui permet aux enseignants de partager leur expérience en matière d'innovation avec des collègues au cours de réunions qui se tiennent l'après-midi, a permis d'engranger les premières expériences (Piber, 1993). Ce programme pourrait être élargi et déboucher sur le programme "Les écoles parlent de leur pratique". L'élaboration d'outils efficaces pour la stimulation et le soutien externe des établissements jouera probablement un rôle majeur dans le développement des infrastructures éducatives régionales.

### **Le système d'incitation**

Les innovations en milieu scolaire restent souvent ponctuelles dans la mesure où on n'en perçoit pas immédiatement les avantages, alors que les inconvénients – qui sont indissociables de toute innovation –

attirent facilement l'attention (sans compter le fait que la critique trouve souvent davantage d'écho que le commentaire élogieux, et que l'innovation est souvent considérée comme une menace pour le statu quo et comme une perte de valeur). Ce problème a un caractère général. On peut pour y répondre grâce à :

- la promotion parmi les enseignants d'une attitude de responsabilité aussi bien concernant leur enseignement que le développement de leur établissement ;
- la promotion d'une attitude en vertu de laquelle on considère que l'innovation est un facteur inhérent à tout établissement de qualité et qu'elle mérite donc en soi d'être reconnue ;
- l'élaboration d'un processus fiable et crédible permettant d'évaluer la qualité de l'innovation scolaire.

Si les initiatives écologiques avortent souvent très rapidement, c'est aussi parce que les établissements ne retirent aucun bénéfice financier des économies réalisées. On met actuellement au point en Autriche un système permettant de faire en sorte que les économies réalisées lors des actions d'écologisation restent en totalité ou en partie dans l'établissement (système de bonus). Le problème fondamental consiste à trouver la bonne formule, donc à ne pas pénaliser les établissements qui ménagent leurs ressources et à ne pas récompenser ceux qui par le passé les ont gaspillées.

Une commune du Tyrol a adopté sur ce point une approche moins complexe, qui est intéressante : un établissement d'enseignement secondaire général s'est vu attribuer *ex ante* une subvention de 10 000 shillings contre la promesse de réaliser des économies sur ses dépenses d'énergie. Le montant réel des économies réalisées est calculé en fin d'année. Dans cette formule, on fait confiance à l'établissement en le créditant d'avance, puis on procède ensuite au calcul.

Les incitations financières mises à part, il existe des motivations autres que matérielles dont le poids est plus important. L'une des motivations majeures est la reconnaissance par les autres. Même si l'on autorise l'établissement à conserver une partie des bénéfices réalisés, leur valeur matérielle joue souvent un rôle moins grand que leur valeur symbolique de reconnaissance publique. On peut songer à d'autres incitations :

- la conviction d'apporter une contribution importante à la société,
- la possibilité d'imprimer sa marque sur les conditions de travail et de vie,
- la progression observable de la qualité de vie.

### **L'exigence de transparence et le développement de l'école**

Plus les établissements sont autonomes, plus ils doivent rendre compte au public de la manière dont ils utilisent leurs ressources humaines et matérielles. Il importe que les établissements se responsabilisent sans attendre l'évaluation externe dont ils seraient alors dépendants (Posch et Altrichter, 1997). En Autriche, on met actuellement au point une formule d'auto-évaluation qui associe étroitement évaluation et développement et qui laisse à l'établissement l'essentiel de la responsabilité en matière d'évaluation de la qualité et de développement. Grâce à cette formule, les établissements auront la possibilité de faire valoir auprès du public leur engagement en faveur de l'innovation et les résultats obtenus par le biais du programme scolaire (Ministère fédéral de l'Éducation et des Affaires culturelles, 1997).

Les programmes scolaires d'éducation à l'environnement seront obligatoires en Autriche à partir de 2002/2003. Le programme "Écologisation de l'école" vise à donner aux établissements l'occasion :

- de faire une première expérience concernant le couplage du développement et de l'évaluation, et de prendre des mesures pour en rendre compte de manière crédible au public,
- de se préparer à la phase prévue au cours de laquelle il leur sera demandé d'élaborer les programmes scolaires.

Ce processus de développement se déroule dans des conditions difficiles : les établissements doivent faire face aux exigences nouvelles des élèves et de la collectivité en période d'austérité. Mais sur un aspect au moins, la situation s'est globalement améliorée : la marge de manoeuvre individuelle des établissements est devenue plus importante. Les écoles n'en devront pas moins trouver le moyen d'exploiter cette marge de manoeuvre pour développer la qualité de l'enseignement, la qualité de vie en milieu scolaire et la qualité de l'environnement local. Le programme "Écologisation de l'école" devrait contribuer de manière significative à concevoir, aménager et consolider ces espaces de choix.

### **Comment le PEB voit l'écologisation ?**

Le PEB a mené une action dans le domaine de l'environnement pendant une grande partie de ses 25 ans de mandat. Il a organisé avec l'Autriche une conférence sur l'école et l'environnement à la fin des années 80 et deux conférences sur l'école et l'environnement en Italie et au Royaume-Uni l'année dernière.

Le PEB considère l'écologisation des écoles comme une occasion de lier trois activités jusqu'ici séparées :

- l'éducation à l'environnement, dont le moteur est le programme international ENSI ;

- l'apprentissage par les terrains scolaires, dont le moteur est l'initiative « Learning Through Landscapes », qui prend un caractère de plus en plus international ;
- la conception d'établissements écologiquement viables, qui est l'un des grands axes de l'activité du PEB.

Ces activités jusqu'ici dispersées ont obtenu individuellement d'excellents résultats. Mais le temps est venu désormais de combiner ces actions et d'adopter une approche systémique globale visant le niveau politique et le niveau des établissements.

C'est en songeant à cette stratégie que les trois programmes vont collaborer lors de la conférence du mois d'octobre à Linz cette année. (Cette conférence aura lieu peu après un atelier de l'OCDE sur l'éducation et les modes de consommation écologiquement viables, organisé conjointement par la Direction de l'Environnement et le CERI, en étroite collaboration avec l'ENSI, à Paris, les 14 et 15 septembre 1998.)

### **Projet de conférence**

L'ENSI, le PEB et le gouvernement autrichien organisent une conférence sur l'écologisation de l'école à Linz en Autriche, du 3 au 7 octobre 1998. Pour plus de détails, s'adresser à :

Dr Günther Franz Pfaffenwimmer  
Ministère fédéral de l'Éducation et des Affaires culturelles, Direction de l'éducation écologique  
Minoritenplatz 5, A-1014 Vienne, Autriche  
Téléphone : 43 1 53120 2532, Fax : 43 1 53120 2599  
courrier électronique :  
günther.pfaffenwimmer@bmuk.gv.at

### **Bibliographie et références :**

- Bundesministerium für Unterricht und kulturelle Angelegenheiten (Ministère fédéral autrichien de l'Éducation et des Affaires culturelles) (1997), *Qualitätsentwicklung mit Programm – Leitfaden. Entwurf für Pilotphase*. Vienne : BMUK.
- CERIOECD (1995), *L'éducation à l'environnement pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Elliott, J. (1994), "Developing Community-focused Environmental Education through Action Research". Dans : Pettigrew, M. et Somekh, B. (eds.), *Evaluating Innovation in Environmental Education*. Paris : OECD/CERI.
- Elliott, J. (1998), *The Curriculum Experiment – Meeting the Challenge of Social Change*. Buckingham : Open University Press.
- House, E., Eide, K. et Kelley-Lainé, K. (1994), "Umweltpolitik in Österreich". Dans : Pfligersdorfer, G. et Unterbruner, U. (eds.) : *Umweltherziehung auf dem Prüfstand*. Innsbruck : Studienverlag, pp. 46-73.
- Piber, Ch. (1993), "Zu zweit oder zu dritt ist es leichter – Gedanken zur Veranstaltungsreihe 'LehrerInnen berichten aus der Praxis'" (Les maîtres parlent de leur pratique). Dans : *Rundbrief 6 der Abteilung Schule und Gesellschaftliches Lernen des IFF*, décembre.
- Posch, P. et Altrichter, H. (1997), *Möglichkeiten und Grenzen der Qualitätsevaluation und Qualitätsentwicklung im Schulwesen*. Innsbruck : Studienverlag.
- Posch, P. et Mair, G. (1997), "Dynamic Networking and Community Collaboration – The Cultural Scope of Educational Action Research". Dans : Hollingsworth, S. (ed.), *International Action Research – A Case Book for Educational Reform*. Londres : Falmer, pp. 261-271.

Cet article est basé sur un rapport écrit par Peter Posch.